

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Août 2025



UNIFOR

theUnion | lesyndicat

Le 5 septembre 2025

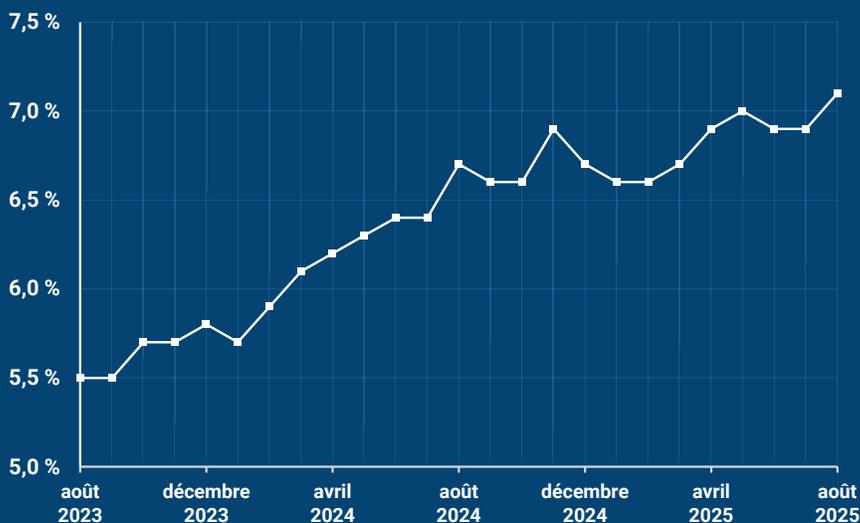
Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

Statistiques nationales

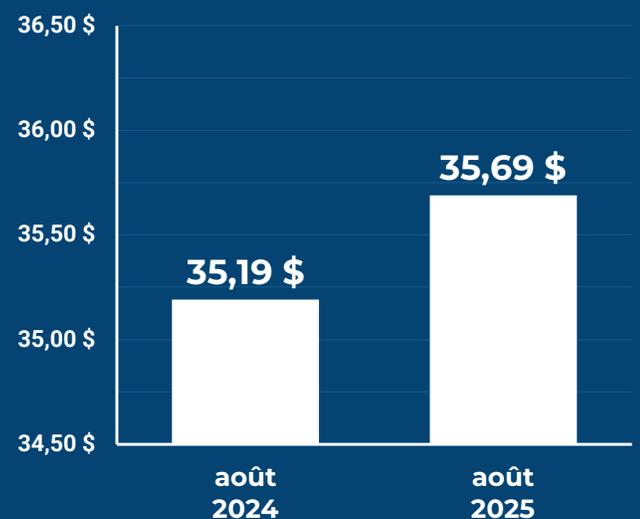
En août, le marché du travail du Canada a poursuivi sa tendance à la baisse avec la perte de 65 500 emplois de plus (-0,3 %). Le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 7,1 %, ce qui est le plus haut niveau enregistré depuis mai 2016 (en excluant les années de la pandémie de COVID-19, c'est-à-dire 2020 et 2021). Parallèlement, le taux d'activité a continué de reculer pour s'établir à 65,1 % (-0,1), alors que les chercheurs d'emploi quittaient le marché du travail. La plupart des emplois perdus en août étaient des emplois à temps partiel, et qu'ils représentaient plus de 90 % du déclin de l'emploi. Cette tendance est peut-être à l'origine de l'augmentation des salaires horaires moyens, puisque les travailleuses et travailleurs à faible revenu ont été plus nombreux à se retrouver sans emploi, ce qui aura provoqué une augmentation des salaires horaires moyens de 0,4 % le mois dernier. Sur 12 mois, les salaires ont augmenté de 3,2 %, ce qui correspond à une augmentation des salaires réels de 1,4 %. Le taux de couverture syndicale est demeuré stable à 29,5 %, témoignant des taux de syndicalisation plus faibles pendant les mois d'été.

Statistique	Moyenne sur 5 ans août 2019 à août 2023	Août 2024	Juillet 2025	Août 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 307 640	20 742 600	21 020 400	20 954 900	212 300 1,0 %	-65 500 -0,3 %
Taux de chômage (%) ²	6,7	6,7	6,9	7,1	0,4	0,2
Taux d'activité (%) ³	65,5	65,4	65,2	65,1	-0,3	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,3	29,3	29,5	29,5	0,2	0,0
Salaires horaires moyens ⁵	30,77 \$	35,19 \$	36,16 \$	36,31 \$	3,2 %	0,4 %
Salaires horaires moyens réels ⁶	34,28 \$	35,19 \$	35,65 \$	35,69 \$	1,4 %	0,1 %

Taux de chômage



Salaires horaires moyens réels



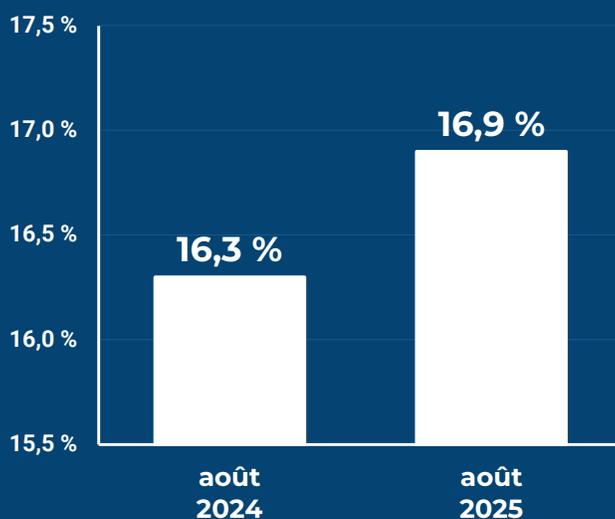
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor ne sont pas adaptés en fonction des tendances saisonnières et ils ont tendance à s'élever durant les mois d'été en raison de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui arrivent sur le marché du travail. Sur 12 mois, cependant, plusieurs indicateurs de précarité étaient remarquablement élevés, notamment les taux de sous-utilisation et de sous-emploi, qui étaient tous deux supérieurs de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois d'août 2024. Ces mesures aident à évaluer

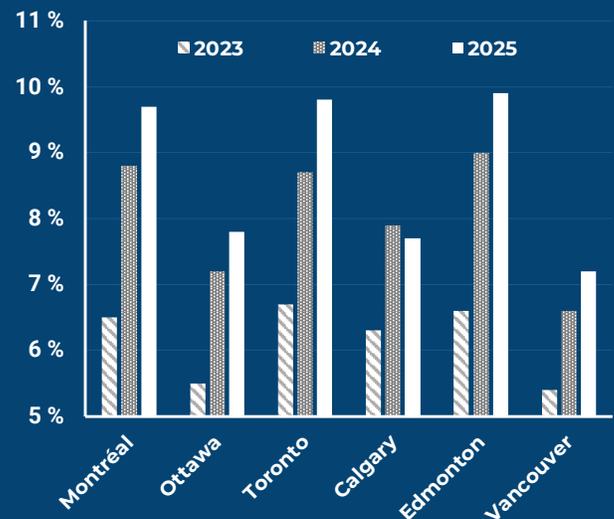
Statistique	Août 2024	Juillet 2025	Août 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,5	16,7	16,3	-0,2	-0,4
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	48,0	50,4	49,1	1,1	-1,3
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,6	9,9	10,2	0,6	0,3
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	16,3	16,6	16,9	0,6	0,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,4	5,4	5,2	-0,2	-0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,5	13,4	13,5	1,0	0,1
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,5	3,4	0,2	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	5,7	6,2	6,3	0,6	0,1
Saisonnier (%)	3,6	3,7	3,8	0,2	0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	22,4	21,1	20,6	-1,8	-0,5
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,62 \$	4,46 \$	4,47 \$	-3,2 %	0,2 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	2 030,0	1 944,3	2 139,7	5,4 %	10,0 %

dans quelle mesure les personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché du travail, souhaitent travailler à temps plein, mais n'ont pas réussi à trouver un emploi convenable en raison de la conjoncture économique ou de circonstances particulières (p. ex. responsabilités parentales). La précarité de l'emploi a tendance à être plus grande dans les centres urbains, et le taux de chômage dans les grandes villes comme Montréal, Toronto et Edmonton atteignait presque 10 % le mois dernier, ce qui représente une hausse importante par rapport aux niveaux d'août 2023 et 2024 (voir le graphique ci-dessous).

Taux de sous-emploi



Taux de chômage dans les grandes subdivisions de recensement (août)



Statistiques régionales

Des pertes d'emplois considérables ont été observées dans chaque région durant le mois d'août, à l'exception du Québec, où 7 500 emplois ont été ajoutés au marché du travail (+0,2 %). En chiffres absolus, l'Ontario a perdu le plus grand nombre d'emplois (-26 000; -0,3 %), suivi de la région des Prairies (-21 800; 0,6 %), de la Colombie-Britannique (-15 700; -0,5 %) et du Canada atlantique (-9 900; -0,8 %).

Malgré les gains d'emplois réalisés au Québec, cette région a connu la plus haute augmentation du taux de chômage en août (+0,5, à 6,0 %) alors que le taux d'activité a grimpé de 0,4 point de pourcentage et que le nombre des nouveaux chercheurs d'emploi a dépassé le nombre d'emplois créés. Les taux de chômage régionaux de la Colombie-Britannique et de la région des Prairies ont affiché une hausse importante semblable, soit +0,4 point de pourcentage, pour atteindre 6,2 % et 7,3 % respectivement. Des baisses relativement importantes dans les taux d'activité régionaux de l'Ontario et du Canada atlantique (-0,6) ont entraîné une légère baisse dans leurs taux de chômage respectifs (-0,1), pour atteindre 7,7 % et 7,8 %, malgré un nombre considérable de pertes d'emploi dans ces deux régions.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Août 2024	Août 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 259 600	1 262 000	2 400 0,2 %	-9 900 -0,8 %
Taux de chômage (%)	7,4	7,8	0,4	-0,2
Taux d'activité (%)	60,7	60,5	-0,2	-0,6
Taux de syndicalisation (%)	31,5	30,7	-0,8	0,5
Salaire horaire moyen	30,85 \$	31,78 \$	3,0 %	0,6 %
Salaire horaire moyen réel	30,85 \$	31,24 \$	1,3 %	0,3 %



Québec

Statistique	Août 2024	Août 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 559 100	4 644 500	85 400 1,9 %	7 500 0,2 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,0	0,3	0,5
Taux d'activité (%)	64,7	65,0	0,3	0,4
Taux de syndicalisation (%)	39,0	38,6	-0,4	0,1
Salaire horaire moyen	33,82 \$	35,07 \$	3,7 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	33,82 \$	34,47 \$	1,9 %	0,5 %



Ontario

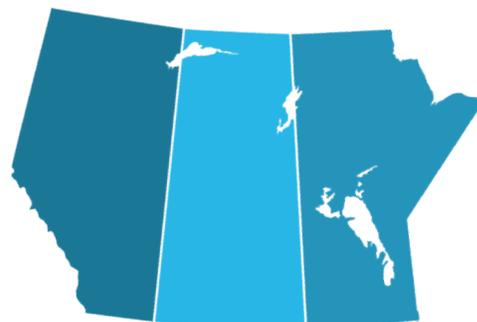
Statistique	Août 2024	Août 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 163 000	8 191 000	28 000 0,3 %	-26 000 -0,3 %
Taux de chômage (%)	7,3	7,7	0,4	-0,2
Taux d'activité (%)	65,2	64,7	-0,5	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	25,1	25,3	0,2	-0,3
Salaire horaire moyen	36,61 \$	37,61 \$	2,7 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	36,61 \$	36,97 \$	1,0 %	0,2 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Août 2024	Août 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 850 900	3 920 300	69 400 1,8 %	-21 800 -0,6 %
Taux de chômage (%)	6,9	7,3	0,4	0,3
Taux d'activité (%)	68,3	68,1	-0,2	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	25,6	26,8	1,2	0,3
Salaire horaire moyen	34,57 \$	35,73 \$	3,4 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	34,57 \$	35,12 \$	1,6 %	0,0 %



Colombie-Britannique

Statistique	Août 2024	Août 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 910 000	2 936 900	26 900 0,9 %	-15 700 -0,5 %
Taux de chômage (%)	5,8	6,2	0,4	0,3
Taux d'activité (%)	64,9	64,6	-0,3	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	29,6	29,1	-0,5	-0,3
Salaire horaire moyen	36,29 \$	37,58 \$	3,6 %	-0,4 %
Salaire horaire moyen réel	36,29 \$	36,94 \$	1,8 %	-0,7 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Août 2024	Août 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	25,16 \$	24,80 \$	-1,4 %	-3,4 %
Foresterie	34,00 \$	35,12 \$	3,3 %	1,3 %
Mines, pétrole et gaz	55,26 \$	56,09 \$	1,5 %	-0,4 %
Services publics	53,91 \$	54,80 \$	1,7 %	-0,3 %
Construction	36,11 \$	37,20 \$	3,0 %	1,1 %
Fabrication de biens durables	35,18 \$	36,49 \$	3,7 %	1,8 %
Fabrication de biens non durables	33,01 \$	33,87 \$	2,6 %	0,7 %
Commerce de gros	35,73 \$	37,42 \$	4,7 %	2,7 %
Commerce de détail	24,47 \$	24,64 \$	0,7 %	-1,2 %
Transport et entreposage	34,00 \$	34,19 \$	0,6 %	-1,4 %
Finances et assurances	44,93 \$	46,88 \$	4,3 %	2,3 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,91 \$	34,93 \$	-2,7 %	-4,8 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	48,03 \$	49,36 \$	2,8 %	0,8 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,73 \$	28,35 \$	6,1 %	3,9 %
Services éducatifs	41,72 \$	43,84 \$	5,1 %	3,0 %
Soins de santé et assistance sociale	33,32 \$	34,71 \$	4,2 %	2,1 %
Information, culture et loisirs	31,62 \$	33,02 \$	4,4 %	2,4 %
Hébergement et services de restauration	20,34 \$	21,03 \$	3,4 %	1,4 %
Autres services	30,62 \$	31,83 \$	4,0 %	2,0 %
Administration publique	44,07 \$	45,53 \$	3,3 %	1,3 %

Sur 12 mois, les augmentations salariales ont été particulièrement élevées dans les industries suivants : éducation (+5,1 %), soins de santé et assistance sociale (+4,2 %) et information, culture et loisirs (+4,4 %). Une croissance salariale relativement lente dans les grandes industries comme le commerce de détail (+0,7 %) et le transport et l'entreposage (+0,6 %) a entraîné des baisses du salaire réel annualisées dans ces industries.

Au cours du mois d'août, les pertes d'emploi se sont concentrées dans le secteur des services (-67 200); l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques a perdu le plus grand nombre d'emplois (-26 100), suivi de l'industrie du transport et de l'entreposage (-22 700). Malgré la faiblesse de l'augmentation globale dans le secteur de la production de biens, on a observé des pertes d'emploi considérables dans l'industrie de la fabrication (-19 200), lesquelles ont annulé la reprise des mois de juin et juillet.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juillet à août 2025

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	1 700
Agriculture	4 800
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-5 600
Services publics	4 700
Construction	17 100
Fabrication	-19 200
SECTEUR DES SERVICES	-67 200
Commerce de gros et de détail	-1 800
Transport et entreposage	-22 700
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-2 800
Services professionnels, scientifiques et techniques	-26 100
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	2 900
Services d'enseignement	-18 400
Soins de santé et assistance sociale	3 300
Information, culture et loisirs	-5 200
Services d'hébergement et de restauration	9 200
Autres services (sauf les administrations publiques)	-6 100
Administrations publiques	700



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués jullets couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la julletn-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler jullets qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la julletn-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler jullets qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org